

Aix-en-Provence, le 27 octobre 2025

Le Directeur du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

A
Fournisseur

Dossier suivi par :
Catherine GRAËLLS - Tel. 04 42 93 80 31
Service BAPEI
bap@creps-paca.sports.gouv.fr

Objet. : Consultation 2025 - Service d'Installation et de mise à disposition de lave-linge et sèche-linge pour le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur ses Sites d'Aix-en-Provence et de Saint-Raphaël-Boulouris.

Madame, Monsieur,

La consultation est passée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un établissement public local de formation, dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Dans le cadre de l'accueil de ses services dédiés aux sportifs et aux usagers permanents, hébergés au sein de l'établissement, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, souhaite renouveler son service de laverie en libre-service, sur deux de ses sites.

Objet de la consultation

La consultation fait l'objet de 2 (deux) lots distincts :

LOT 01 - Site d'Aix-en-Provence

Équipement de deux espaces de laverie, comprenant deux lave-linges et deux sèche-linges.

LOT 02 - Site de Saint-Raphaël - Boulouris.

Équipement de deux espaces de laverie, comprenant deux lave-linges et deux sèche-linges.

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour le fonctionnement de son service de laverie collective, laisse au Prestataire le soin d'installer, de mettre en service, d'exploiter et d'entretenir dans ses locaux, les équipements de lave-linge et sèche-linge et fournitures associés, nécessaires aux sportifs et usagers hébergés au sein de son établissement.

Le Prestataire en contrepartie de l'exploitation des installations, versera au CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, une redevance mensuelle générée par les recettes, centralisées via une centrale de paiement.

La présente consultation a pour objet, la mise à disposition (en dépôt), l'installation, l'entretien et la maintenance de lave-linge et sèche-linge destinés à des sportifs et usagers hébergés sur le site du CREPS PACA d'Aix-en-Provence. Le prestataire assurera également la collecte des recettes générés par l'utilisation des équipements.

Prestations attendues

- Le dépôt et l'installation de machines de lavage et de séchage robustes, peu énergivore, d'une capacité de 10 kg, adaptées à un usage collectif, intégrant une centrale de paiement par cartes bancaires pour les usagers et hôtes ponctuels et par cartes privatives pour les sportifs internes et hôtes permanents.
- Le dépannage, la maintenance et l'approvisionnement réguliers compatibles avec l'usage attendu.
- Les rapports de suivi de consommation.
- Une proposition tarifaire applicable aux utilisateurs.
- Les modalités de rétrocession des recettes.
- L'utilisation de produits lessiviels respectueux de l'environnement combinée à une gestion de consommation d'énergie.

Si cette consultation vous intéresse, je vous remercie de nous faire parvenir :

Au titre de la candidature

1. Vos références de prestations similaires
2. Un extrait kbis de l'entreprise de moins de 1 mois.
3. La déclaration DC1 fournie
4. La déclaration DC2 fournie

Au titre de l'offre

5. Une note, présentant votre entreprise et précisant les caractéristiques techniques suivantes :
Planning de mise en œuvre d'installation des équipements.
Fiches techniques des machines proposées, modalités de répartition des recettes, délais d'intervention en cas de panne
6. L'acte d'engagement renseigné (zones surlignées en jaune), daté et signé.

Critères de sélection des offres :

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

Critère n°1 : Proposition économique pondérée à 40 % (quarante pour cent) modalités de répartition des recettes.

Critère n°2 : Valeur technique, pondérée à 50 % (cinquante pour cent), appréciée au regard de la qualité des équipements proposés et des services associés.

Critère n°3 : Considération environnementale, pondérée à 10% (dix pour cent) pour le respect de l'environnement et des économies d'énergie.

Le candidat ayant obtenu la note globale la plus élevée sera considérée comme l'offre la plus avantageuse. Les offres devront être transmises par voie électronique avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Service Budget Achats Patrimoine
bap@creps-paca.sports.gouv.fr

Date limite de réception des offres : **le 12/11/2025 à 12h00**

Si votre offre est retenue, le CREPS vous demandera, au titre de votre candidature, les attestations de régularité fiscales et sociales de votre entreprise à jour, et une police d'assurance au titre de votre responsabilité civile professionnelle.

En espérant vous compter parmi nos soumissionnaires, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur.